



Assurance remboursement de franchise

Par **euclides**, le **13/08/2009** à **19:41**

Bonjour,

Je suis actuellement en litige avec HERTZ la société de location de véhicule.

En effet , j'ai loué une voiture au portugal pendant les vacances. J'ai souscrit au moment de la location une assurance remboursement total de franchise en cas d'accident appelée SUPER COVER dont l'objet même est de rembourser la franchise en cas d'accident responsable (chose que je ne conteste pas)

Après avoir envoyé un mail chez Hertz expliquant ma situation ,on me répond que cette assurance ne rembourse rien dès lors que j'étais responsable.

Que puis-je faire ? Que me conseillez vous ?

Cordialement,